

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ASSEMBLÉE DU 6 MARS 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 6 mars 2023, tenue au 198A, rue de la Fabrique, à 19h30, sous la présidence de monsieur James Kingston, maire suppléant, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Marc Lemay, Michel Fortier, Yannick Pressé, Éric Guillot, tous formant quorum.

Absences : Julie Pressé et Maxime Guillot.

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum,

RÉSOLUTION # 059-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h30.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Annie Jacques, directrice générale, fait la lecture de l'ordre du jour :

RÉSOLUTION # 060-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux antérieurs
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. Dépenses à approuver
 - a) Chaudière électrique pour le chauffage de la caserne
 - b) Débroussaillage des fossés
 - c) Nouveaux horizons pour aînés – améliorations à la salle municipale
 - d) Stationnement rue de la Gare
 - e) Potirothon de Gentilly
 - f) Programme de vidange des fosses septiques
 - g) Ponceau du rang St-Alphonse
8. Demandes
 - a) ASLS – protocole de collaboration 2023 pour le soccer
 - b) RLNO – étude de regroupement avec les deux régies de Lotbinière
 - c) FRR volet 2 – demande de la Clef de la Galerie
9. Affaires courantes
 - a) Adoption des états financiers 2022
 - b) OMH Cœur-du-Québec – nomination de M. Éric Guillot à titre de suppléant
 - c) Entente pour l'entretien de la patinoire
 - d) Dons d'arbres

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- e) Entretien paysager
- 10. Suivi de dossiers
 - a) Peinture du bâtiment de l'aqueduc
- 11. Règlements
 - a) Vidange périodique des fosses septiques et de rétention (adoption)
 - b) Tarification des services municipaux (avis de motion)
 - c) Emprunt pour les travaux de remplacement du ponceau du rang St-Alphonse (avis de motion)
 - d) Démolition d'immeubles
- 12. Comités et MRC
- 13. Affaires nouvelles
- 14. Période de questions
- 15. Levée de l'assemblée

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR

RÉSOLUTION # 061-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 6 février 2023 avec dispense de lecture.

5. COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION # 062-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter :

- 1. Les comptes à payer des chèques # 1492 à # 1495 pour la somme de 1 356.42 \$.
- 2. Les comptes à payer des dépôts directs # 501878 à # 501912 pour la somme de 132 348.93 \$.
- 3. Les prélèvements automatiques pour la somme de 17 556.21 \$.
- 4. Le total des salaires bruts pour le mois de février 2023 pour la somme de 13 979.37 \$.

6. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Revenus taxes municipales	88 685.01 \$
Location vestiaire	200.00 \$
Location bureau poste	160.00 \$
Location chalet loisirs / salle municipale	210.00 \$
MRC Bécancour(remb. Trop payé quote-part inspecteur régional	5 022.56 \$
Intérêts sur EOP	265.60 \$
Echotier	480.00 \$
Permis rénovations, dérogation mineure	60.00 \$
Articles municipaux (photocopies, test eau,vieux fer etc.)	203.85 \$
Total	95 287.02 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

7. DÉPENSES À APPROUVER

a) Chaudière électrique pour le chauffage de la caserne

CONSIDÉRANT QUE la municipalité bénéficiera d'une aide financière de 4 247.80 \$ du programme Écoperformance pour remplacer le chauffage à l'huile de la caserne par un chauffage électrique, permettant une réduction des gaz à effet de serre;

RÉSOLUTION # 063-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents désigner l'entreprise Groupe Castonguay pour la fourniture et l'installation d'une chaudière électrique de 24 kw, d'un circulateur et d'un réservoir d'expansion au coût de 7 171.47 \$ plus taxes.

b) Débroussaillage des fossés

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire faucher et débroussailler ses bords de routes et ses fossés;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de l'entreprise R.M. Pépin au coût de 125.00 \$ de l'heure;

RÉSOLUTION # 064-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents mandater l'entreprise R.M. Pépin pour le fauchage/débroussaillage des bords de routes au coût de 125.00 \$ de l'heure, pour une somme totale approximative de 3 500 \$. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-32000-521 (entretien des chemins).

Le conseil ne souhaite pas que R.M. Pépin fauche également de l'autre côté du fossé, c'est-à-dire le bord des champs ou des terrains des citoyens. De cette façon, le débroussaillage sera plus rapide. Une attention devra également être apportée aux intersections.

c) Nouveaux horizons pour aînés – améliorations à la salle municipale

CONSIDÉRANT QUE la municipalité bénéficiera d'une aide financière de 16 312 \$ du programme Nouveaux horizons pour aînées pour des améliorations à la salle municipale :

- Sablage du plancher de bois franc;
- Achat d'un lave-vaisselle commercial;

RÉSOLUTION # 065-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

- Désigner la firme Groupe Yanco pour l'achat d'un lave-vaisselle commercial de marque Lamber F92DPS au coût de 5 300 \$ plus les taxes;
- Désigner la firme Plancher Nu-Pieds pour le sablage et le vernissage du plancher de bois franc de la salle municipale au coût de 3.50 \$ du

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

piéd carré pour une somme approximative de 7 734.37 \$ taxes incluses.

d) Stationnement rue de la Gare

CONSIDÉRANT QUE la municipalité bénéficiera d'une aide financière de 8 559 \$ du programme TAPU (Transports actifs dans les périmètres urbains) pour le réaménagement du stationnement de la rue de la Gare à proximité de la piste cyclable et l'achat de plusieurs supports à vélos;

RÉSOLUTION # 066-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner les Entreprises Marcel Jacques pour l'aménagement du stationnement de la rue de la Gare. Selon le budget disponible à la fin des travaux, des supports à vélos seront achetés pour le stationnement ainsi que les différents bâtiments publics et parc de la municipalité.

e) Potirothon de Gentilly

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite participer au Potirothon de Gentilly;

RÉSOLUTION # 067-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription de la municipalité au Potirothon au coût de 60.00 \$. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-70290-997 (aide communautaire discrétionnaire).

f) Programme de vidange des fosses septiques

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite élaborer un programme de vidanges volontaires de fosses septiques pour les citoyens n'étant pas desservis par le réseau d'égouts sanitaires de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour but d'aider les gens à avoir un service de qualité à un prix abordable, étant donné que de moins en moins de fournisseurs offrent ce service dans notre région;

CONSIDÉRANT QUE le conseil tenait à ce que les options de vidange sélective et de vidange complète soient offertes aux citoyens;

CONSIDÉRANT les tarifs reçus sur à l'appel de services :

	Vidange sélective	Vidange complète
Sani-Orléans		
Note : prix pour fosse de 4 m ³ max. (850 gallons / chambres à coucher) sinon surcharge applicable.	240 \$ + tx	330 \$ + tx
Enviro5 (division de Vacuum Drummond)	-	385 \$ (750 gallons) 415 \$ (1000 gallons) + tx

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

EBI Envirotech		
Note : prix pour fosse de 950 gallons max. Prix pour 100 gallons supplémentaires : 20 \$ + tx	187 \$ + tx	282.67 \$ + tx
Sani-Vert	Vidange complète seulement. Pour me fournir un prix, le propriétaire veut que je lui fournisse les volumes des fosses.	
Protecto-sol	Service non disponible sur notre territoire	
Gaudreau	Service non disponible sur notre territoire	

RÉSOLUTION # 068-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

- désigner la firme EBI Envirotech pour la vidange des fosses septiques des citoyens non desservis par le réseau d'égouts sanitaires municipal au coût de 187 \$ + tx pour une vidange sélective et de 282.67 \$ + tx pour une vidange complète pour l'année 2023;
- de procéder à l'envoi de la documentation et des formulaires d'inscription au service à tous les citoyens concernés.

g) Ponceau du rang St-Alphonse

ATTENDU l'appel d'offres public concernant le remplacement du ponceau du rang St-Alphonse;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 28 février à 14h au bureau municipal;

ATTENDU le résultat des soumissions :

Entreprise	Prix taxes incluses
Dilicontracto inc.	234 438.05 \$
Les Excavations Ste-Croix inc.	240 704.59 \$
Les Excavations Yvon Houle & Fils inc.	242 652.33 \$
E.M.P. inc.	266 240.52 \$
Construction Lemay inc.	270 064.55 \$
Cité Construction TM inc.	297 542.14 \$
Construction et pavage Boisvert inc.	299 823.76 \$
Excavation Gagnon et Frères inc.	332 950.00 \$
L4 Construction inc.	336 556.91 \$
Sintra inc.	381 689.99 \$

ATTENDU QUE la Direction de l'ingénierie et infrastructure de la FQM,

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

après analyse, considère la soumission de Dilicontracto inc. conforme et recommande au conseil municipal de l'accepter;

RÉSOLUTION # 069-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

- désigner la firme Dilicontracto inc. pour le remplacement du ponceau du rang St-Alphonse en conformité avec les plans et devis du service d'ingénierie de la FQM et ce, au coût de 234 438.05 \$ taxes incluses;
- désigner le service d'ingénierie de la FQM pour la surveillance des travaux au coût de 22 836.55 \$ plus les taxes;
- de financer ces travaux par l'aide financière du programme d'aide à la voirie locale – volet accélération, la TECQ et le fonds général de la municipalité.

8. DEMANDES

a) ASLS – protocole de collaboration 2023 pour le soccer

ATTENDU le protocole de collaboration 2023 proposé par l'Association de soccer les Seigneuries;

RÉSOLUTION # 070-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le protocole de collaboration pour l'année 2023 et de désigner la directrice générale pour la signature du document.

b) RLNO – étude de regroupement avec les deux régies de Lotbinière

CONSIDÉRANT la demande reçue du maire de la municipalité de Lotbinière, M. Jean Bergeron, à l'effet d'étudier la possibilité de regrouper le RLNO avec les deux régies intermunicipales de la MRC de Lotbinière pour la gestion des matières résiduelles;

RÉSOLUTION # 071-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'indiquer à la municipalité de Lotbinière l'ouverture du conseil municipal de Fortierville pour étudier la possibilité de ce regroupement dans le futur.

c) FRR volet 2 – demande de la Clef de la Galerie

CONSIDÉRANT QUE la Clef de la Galerie est un organisme communautaire famille dont la mission est d'offrir un lieu d'accueil, de référence, d'entraide et de solidarité aux jeunes et aux familles de Fortierville et des municipalités avoisinantes;

CONSIDÉRANT QUE la Clef de la Galerie est présentement en processus d'achat d'un nouvel immeuble pour réaliser ses activités, et que plusieurs travaux sont à prévoir afin de rendre ce milieu de vie

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

sécuritaire et accessible pour les utilisateurs du service;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de la demande d'aide financière déposée par la Clef de la Galerie relativement au projet « Harmonisation des services du nouveau milieu de vie de La Clef de la Galerie » qui consiste en :

- L'installation d'une clôture à l'arrière de la cour, pour le volet halte-garderie et aide aux devoirs (sécurité de l'enfant);
- La construction d'un îlot pour la cuisine (table de travail pour la cuisine collective et autre);
- L'achat de mobilier (tables de plastique et chaises);

RÉSOLUTION # 072-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents :

1. **APPUI** : Le conseil municipal de Fortierville appuie la Clef de la Galerie qui participe au projet concernant « Harmonisation des services du nouveau milieu de vie de La Clef de la Galerie » pour la somme de 19 295 \$ (taxes non récupérées incluses).
2. **FONDS** : La municipalité appuie le projet mentionné ci-haut et consent à ce que la MRC de Bécancour y affecte, à même le Fonds Régions et ruralité, un montant de 15 436 \$ provenant de l'enveloppe «initiative municipale».

9. AFFAIRES COURANTES

a) Adoption des états financiers 2022

ATTENDU QUE le comptable Mathieu Dubois Turgeon de la firme Groupe RDL est venu présenter les états financiers pour l'année 2022 au conseil le 27 février 2023;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des documents;

RÉSOLUTION # 073-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les états financiers pour l'année 2022. Un surplus de 888 \$ a été dégagé de cet exercice financier.

b) OMH Cœur-du-Québec – nomination de M. Éric Guillot à titre de suppléant

ATTENDU QUE le conseiller municipal Maxime Guillot est présentement en arrêt de travail dû à un problème de santé;

ATTENDU QUE Maxime Guillot est le conseiller nommé à titre de responsable pour l'OMH au Cœur-du-Québec;

RÉSOLUTION # 074-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le conseiller Éric Guillot comme substitut dans le cas où Maxime Guillot devrait être remplacé sur ce comité pendant une certaine période.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

c) Entente pour l'entretien de la patinoire

CONSIDÉRANT QUE la FQM assurances exige que la municipalité possède une entente avec les Loisirs de Fortierville pour l'entretien de la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE le service juridique de la FQM a fourni un modèle d'entente;

RÉSOLUTION # 075-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le modèle d'entente pour l'entretien de la patinoire fourni par la FQM et de signer ladite entente avec les Loisirs de Fortierville inc. La directrice générale est désignée pour la signature de l'entente.

d) Dons d'arbres

ATTENDU l'offre de l'Association forestière du sud du Québec pour offrir des arbres gratuitement à nos citoyens dans le cadre du mois de mai, mois de l'arbre et des forêts;

RÉSOLUTION # 076-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de commander 1000 arbres et d'organiser une activité de distribution de ces arbres aux citoyens de Fortierville. Idéalement, cette activité devrait être tenue en même temps que la vente de garage.

e) Entretien paysager

Ce point est reporté.

10. **SUIVI DE DOSSIERS**

a) Peinture du bâtiment de l'aqueduc

ATTENDU QUE le conseil municipal avait donné le mandat à Peinture Pierre Simard pour repeindre les murs du bâtiment de la station de traitement de l'eau potable dans la rue Auger;

RÉSOLUTION # 077-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de choisir la couleur Vic West Fusain pour la peinture des murs de ce bâtiment.

11. **RÈGLEMENTS**

a) Vidange périodique des fosses septiques et de rétention (adoption)

RÉSOLUTION # 078-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

conseillers présents d'adopter le règlement # 2023-02-203 portant sur la vidange périodique des fosses septiques et de rétention.

b) Tarification des services municipaux (avis de motion)

Monsieur le conseiller Michel Fortier, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement # 2023-04-204 concernant la tarification des services municipaux.
- Dépose le projet de règlement # 2023-04-204 concernant la tarification des services municipaux.

c) Emprunt pour les travaux de remplacement du ponceau du rang St-Alphonse (avis de motion)

Pour la réalisation des travaux de remplacement du ponceau du rang St-Alphonse, la municipalité a accès à une aide financière du programme d'aide à la voirie locale – volet accélération. Cependant, comme cette aide financière s'élèvera à plus de 100 000 \$, elle sera versée annuellement pendant une période de 10 ans. La municipalité devra donc réaliser un emprunt pour avancer cet argent pour les travaux.

Monsieur le conseiller Marc Lemay, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement # 2023-04-205 concernant l'emprunt pour les travaux de remplacement du ponceau du rang St-Alphonse.
- Dépose le projet de règlement # 2023-04-205 concernant l'emprunt pour les travaux de remplacement du ponceau du rang St-Alphonse.

d) Démolition d'immeubles

Monsieur le conseiller Yannick Pressé, par la présente donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement # 2023-04-206 concernant la démolition d'immeubles.

RÉSOLUTION # 079-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet de règlement # 2023-04-206 concernant la démolition d'immeubles.

12. COMITÉS ET MRC

Le conseil Yannick Pressé demande si l'entrepreneur en déneigement est toujours en mesure de déneiger les trottoirs, à cause de la quantité de neige au sol. La directrice générale répond que oui.

13. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions se déroule de 20h15 à 20h35.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 080-03-2023

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h35.

James Kingston, maire suppléant

Annie Jacques, d.g. et greffière-trésorière.

« Je, James Kingston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».